

**Procès-verbal de tirage au sort  
Des représentants des collectivités et établissements publics**

**Commission Administrative Paritaire (CAP) – Catégorie B  
placée auprès du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher  
Formation disciplinaire**

Date du tirage au sort : 2 juillet 2024

Date de validité : du 2 juillet 2024 au 31 décembre 2024

Conformément aux dispositions du 7<sup>ème</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> du décret du 18 septembre 1989 modifié relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux, il a été procédé au tirage au sort des représentants des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics parmi l'ensemble des dits représentants désignés par arrêté à la CAP de catégorie B, le :

**Mardi 2 juillet 2024 à 11h00,**

Au Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher,  
3 rue Franciade, 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR,

Le tirage au sort s'est déroulé en présence de :

- Monsieur Stéphane LARDENNOIS, Premier conseiller au Tribunal Administratif d'Orléans,
- Monsieur Eric MARTELLIERE, Président du Centre Département de Gestion de Loir-et-Cher,
- Monsieur Alexandre NEVEJANS, Représentant de l'organisation syndicale CFDT-INTERCO,
- Monsieur Nicolas RIVIERE, Représentant de l'organisation syndicale CGT

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

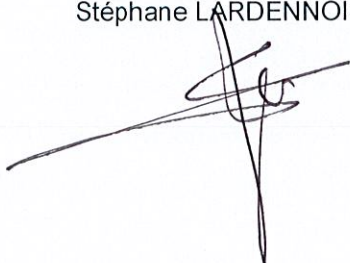
*Les 6 représentants titulaires sont :*

1. Michèle AUGÉ
2. Nicole JEANTHEAU
3. Jacques BOUVIER
4. Claire GRANGER
5. Eric MARTELLIERE
6. Annick BARRE

*Les 6 représentants suppléants sont :*

1. Christophe THORIN
2. Annick GOINEAU
3. Alain GOUTX
4. Joël DEBUIGNE
5. Jean-Michel DEZELU
6. Jean-Marc MORETTI

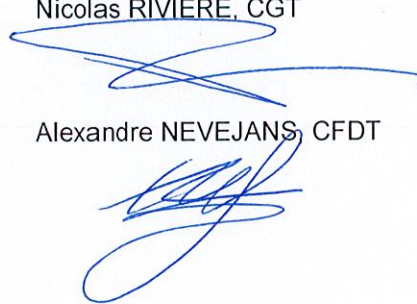
Le Président du Conseil de  
Discipline,  
Stéphane LARDENNOIS



Le Président du Centre  
Départemental de Gestion 41,  
Eric MARTELLIERE



Les représentants des  
organisations syndicales,  
Nicolas RIVIERE, CGT



Alexandre NEVEJANS, CFDT